



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription  
**Date de publication:** SHAB - 24.06.2019  
**Numéro de publication:** HR01-1004658541  
**Canton:** NE

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées Syclamado SARL, Les Ponts-de-Martel

Syclamado SARL rue de la Prairie 22  
2316 Les Ponts-de-Martel  
**Forme juridique:** Société à responsabilité limitée (SARL)  
**IDE:** CHE314731962  
**Siège:** Les Ponts-de-Martel  
**Objectif**  
gestion administrative, financière, commerciale et le soutien logistique aux entreprises (pour but complet, cf. statuts).

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Neuchâtel

### Révision:

Renonciation à la révision  
Syclamado SARL, Les Ponts-de-Martel, rue de la Prairie 22, 2316 Les Ponts-de-Martel, CHE-314.731.962. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 06.06.2019. But: gestion administrative, financière, commerciale et soutien logistique aux entreprises (pour but complet, cf. statuts). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Associés: de Pastors Perrin-de Pastors-Perrin Sylvie Antoinette Marie-Renée, et Perrin Dorian Richard, tous deux de Val-de-Travers, à Les Ponts-de-Martel, chacun d'eux avec 100 parts sociales de CHF 100. Gérants: de Pastors Perrin-de Pastors-Perrin Sylvie Antoinette Marie-Renée, présidente, et Perrin Dorian Richard, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit, par fax ou par courriel. Selon déclaration du 09.06.2019, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.  
L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.  
Publication selon les art. 9 et 35 ORC.  
Registre journalier no 1944 du 19.06.2019